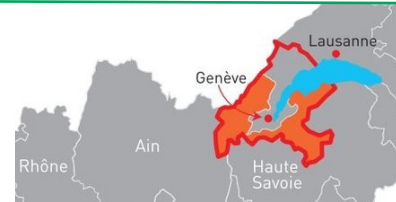


## Priorités de l'État régional pour les ressources du genevois français

Le 25 septembre 2018 les préfets de l'Ain et de la Haute-Savoie sous l'égide du SGAR Auvergne Rhône Alpes, décident d'organiser une action coordonnée des services de l'État pour les territoires français du bassin genevois. Dans ce secteur, en forts et rapides développements démographique et urbain, la priorité de l'État régional est de préserver les ressources territoriales qui fondent les avantages comparatifs du genevois à court terme et sa résilience à long terme. Un travail d'expertises croisées a fait identifier et retenir 9 potentiels assurant la force originale de ce territoire et 5 sujets de coopération prioritaires avec la Suisse. Les services de l'État, chacun dans son cadre d'actions, définissent des modalités d'interventions pour atteindre cet objectif commun.

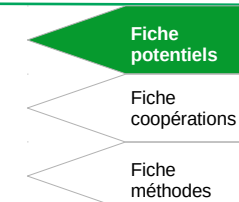


### Les fondamentaux de l'action de l'État

*Les ressources sont finies et la construction et les aménagements sont eux irréversibles*

### Ce qui est à préserver :

- Maillage important de corridors écologiques, tout le territoire du Grand Genève est concerné par des contrats corridors biologiques
- Faune et flore spécifiques entre bassins versants alpin et jurassien
- Conscience environnementale forte (mouvements écologiques et associatifs)
- Coopération transfrontalière induite par la continuité écologique qui, elle, est sans frontière



### 9 potentiels du franco-genevois identifiés et qualifiés par l'étude

Culture de la protection de l'eau

**Grande richesse écologique**

Production agricole

Activité de santé

Patrimoines ruraux de montagne

Industrie du décolletage

Formation professionnelle et Campus des métiers

Politique d'amélioration de l'air

Potentiel d'énergies à faible émission de CO2

## Le genevois bénéficie d'une grande richesse écologique liée à une diversité géographique autour du lac entre Jura et Alpes

### Afin de développer ce potentiel franco-genevois, l'État propose :

#### D'initier ou de renforcer des actions opérationnelles :

- Être plus prescriptif dans les politiques de planification pour limiter l'imperméabilisation des sols et la destruction des habitats faunistiques et floristiques, et plus rigoureux dans le suivi ;
- Renforcer les avis et suivis des SCot / PLU / PLUi ;
- Animer des réseaux : acteurs locaux, élus, bureaux d'études, associations environnementales ;
- Utiliser et renforcer le levier Paysage plus parlant que les termes Faune - Flore - Études d'impact
- Sensibiliser par l'entrée Paysage et cadre de vie en valorisant les aménités de la richesse écologique.
- Activer des financements via Interreg

#### De mettre en action et coordonner les politiques de l'État existantes :

- Charte de parc naturel régional ;
- Convention Natura 2000 et documents d'objectifs associés ;
- Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) notamment définition de corridors écologiques ;
- Loi grenelle / loi de transition écologique ;
- Politiques du ministère de l'écologie ;
- Protection au titre du L151-19 code de l'urbanisme ou L151-23 ;
- Participation aux comités de pilotage des contrats corridors ;
- Traduction dans les porter à connaissance des enjeux du SRCE et de la déclinaison de la TVB (trame verte et bleue) locale ;
- Financement par interreg d'actions de connaissance.

#### D'imaginer de nouvelles modalités d'actions à mettre en œuvre :

- Observation / connaissances / Inventaires à réaliser et à publier et faire connaître, en étant à la portée des décideurs, sans tomber dans la communication de documentation très technique pour spécialistes ;
- Définir et montrer les enjeux de préservation et les risques du fait de la destruction de ce potentiel ;
- Mettre en réseaux Conseils Départementaux (ENS/espaces naturels sensibles) / Conseil Régional (SRCE/ SRADDET) / collectivités, services de l'État ;
- Actions à imaginer pour en faire un levier : tourisme, marketing territorial, etc... ;
- Bilan du SRCE à faire à mi-parcours ;
- Rencontre des conservatoires botaniques (Genève et observatoire botanique alpin de Gap Charance).



Source: <https://www.grand-geneve.org/contrats-corridors>



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

